

Organisation

Création et statuts

La Fondation pour l'éducation à la science dans le sillage de *La main à la pâte*, dite Fondation *La main à la pâte*, est une fondation de coopération scientifique qui a été créée en 2011 à l'initiative de l'Académie des sciences, l'École normale supérieure (Paris) et l'École normale supérieure de Lyon, et approuvée par décret.

Son premier Conseil d'administration s'est tenu le 14 décembre 2011 et elle est pleinement entrée en fonctionnement au 1^{er} Janvier 2012. La Fondation est créée pour une durée de 5 ans, renouvelable.

Les [statuts de la Fondation](#) sont définis par le décret officiel du 11 octobre 2011 ([consultable au JO n°238 du 13 octobre 2011](#)).

Ressources

Les actions et le fonctionnement de la Fondation sont financés par ses Membres fondateurs, sous diverses formes. Leurs apports, statutairement mis en place pour 5 ans à compter de 2011, résultent principalement de fonds publics (Commission européenne, Ministère de l'éducation nationale, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Ministère des affaires étrangères et européennes). La Fondation reçoit par ailleurs directement des fonds des Investissements d'avenir, au titre de la culture scientifique et technique, et le soutien pluriannuel d'entreprises partenaires : Fondation Mérieux, Michelin, Saint-Gobain et Total. Elle bénéficie également de soutiens publics ou privés pour des projets spécifiques.

En tant que fondation de coopération scientifique, la Fondation *La main à la pâte* répond aux mêmes règles de gestion que les fondations reconnues d'utilité publique.